

FICHE PRESSE

Strasbourg, le 18 janvier 2022

La Ville de Strasbourg pleinement mobilisée depuis un an dans la lutte contre la propagation de la Covid-19

Depuis le 18 janvier 2021 et l'ouverture du centre de vaccination de la Bourse, la Ville de Strasbourg s'est engagée dans la vaccination contre la Covid-19. La collectivité a ainsi mobilisé d'importants moyens humains et financiers, en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé du Grand Est et la Préfecture du Bas-Rhin.

Les personnels du centre de la Bourse ont vacciné sans discontinuer depuis un an, en accueillant tout d'abord les personnes les plus fragiles, puis en ouvrant progressivement la vaccination à toutes les tranches d'âge et, très récemment, aux enfants entre 5 et 11 ans.

Des moyens humains mobilisés

Les premières semaines de fonctionnement du centre de vaccination de la Bourse ont été permises par une forte mobilisation : 18 directions ont été appelées et **près de 150 agents volontaires**. Plus de 30 personnes se sont relayées chaque jour sur le site de vaccination : agents administratifs, professionnels de santé (agents Ville, libéraux, étudiants et retraités), médiateurs santé et agents d'accueil SSIAP (service de sécurité incendie et d'assistance à personnes).

Depuis mars 2021, pour sécuriser le fonctionnement des dispositifs, la masse salariale a été renforcée et des agents administratifs recrutés. À ce jour, en plus de la forte mobilisation du service Santé et autonomie sur l'accompagnement des dispositifs de vaccination, les effectifs dédiés s'élèvent à près de 40 équivalent temps plein au centre de vaccination de la Bourse, sur les sites itinérants et au centre d'appel, l'un des rares mis en place par une collectivité. Historiquement, la Ville de Strasbourg contribue au développement de la couverture vaccinale des habitant-es avec son centre de vaccination ouvert en 1885.

D'importants moyens financiers

L'État s'est d'ores et déjà engagé, à travers la convention de subvention entre la collectivité et l'Agence régionale de santé Grand-Est (délibération en conseil municipal du 15 novembre dernier), à prendre en charge les dépenses avancées par la Ville de Strasbourg relatives aux dispositifs de vaccination s'élevant à **1 547 000 €** (1 160 250 € en 2021 et 386 750 € en 2022).

Cette subvention accordée servira à compenser les coûts d'acquisition de petit matériel de diagnostic, de protection ou informatique ; de temps de secrétariat et/ou accueil ; de coordination, organisation et/ou logistique ; de traitement des déchets dont les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI) ; de dépenses découlant de recrutement de personnels complémentaires induits par l'organisation des centres de vaccination et/ou celles relatives à l'utilisation, mise à disposition, location de locaux pour cette activité ; de prestations d'hygiène : produits de désinfection et prestations de bio nettoyage.

Le montant de l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des dispositifs de vaccination a été estimé à près de 2,35 millions d'euros pour la période d'activité 2021, un reste à charge pour la collectivité est donc évalué à près de 800 000 €.

« Aller vers », pour vacciner au plus près des habitant-es

Ouvert sept jours sur sept, le centre de la Bourse a, depuis janvier 2021, ajusté ses horaires d'ouverture en fonction de la demande et de la disponibilité des doses de vaccins pour s'adapter le plus possible aux besoins de la population.

L'augmentation des dotations de vaccins a permis progressivement de proposer des dispositifs innovants d'« aller vers » afin de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé : vaccinations à domicile, des habitants inscrits sur le fichier canicule, de personnes vulnérables en situation de précarité, des résidents de résidences seniors strasbourgeoises.

Dès le 20 avril, des sites itinérants dans quatre quartiers prioritaires QPV, HautePierre, Neuhof, Meinau et Elsau, ont été déployés. En lien avec les services de l'ARS Grand-Est et le dispositif opérationnel LAC (Lutte Anti Covid), un accompagnement par des médiateurs déployés sur les territoires a permis de rendre accessible l'information en proximité et d'orienter les habitants vers les dispositifs de vaccination. De plus, 70 médiateurs en santé de la Ville (essentiellement des étudiants en médecine et en pharmacie dans le cadre de leur service sanitaire) et 8 jeunes volontaires en service civique ont été déployés sur les sites de vaccination et tout le territoire de la ville de Strasbourg pour sensibiliser à la vaccination et aux gestes barrières.

En 2022, dès le 3 janvier, les créneaux de vaccination ont été élargis avec une capacité maximale de vaccination à **800 personnes par jour à la Bourse** (5 600 semaine, 7/7 de 9h à 20h) et **800 à 900 personnes par semaine dans les centres itinérants** qui ont été réactivés (du mercredi au samedi, de 10h à 18h).

Au 31 décembre 2021, près de **155 000 vaccins ont été délivrés** sur l'ensemble des dispositifs de vaccination, **dont près de 20 000 en sites itinérants** :

- Près de 65 000 1^{ère} injections
- Près de 65 000 2^{ème} injections
- Près de 25 000 rappel

À noter que 58 % de ces rendez-vous de vaccination ont été réservés via la plateforme d'appels.